

## L'aide humanitaire est-elle notre bonne conscience ? - 1/2

**L'aide humanitaire est-elle notre bonne conscience ? Question assez complexe... Et si nous essayions d'y répondre ?**

L'aide humanitaire est-elle notre bonne conscience ? Oui ? Non ? Voici quelques pistes... Vous pouvez bien sûr réagir à la fin de cet article...

L'aide humanitaire rend la misère intolérable

La charité est une manière de s'offrir à peu de frais la bonne conscience d'avoir aidé, sans se priver, le pauvre, le déshérité. L'aide humanitaire fait du bien à celui qui donne. En effet, la justice consiste à donner à autrui ce qui est à lui, ce qui lui revient de droit, alors que la charité semble faire autre chose : elle donne ce qui est à soi. En ce sens, l'aide humanitaire va au-delà du droit exigible et la personne peut avoir bonne conscience : elle a fait plus que son devoir.

Aussi longtemps que l'aide humanitaire sera un don dépendant de notre fantaisie, de notre bon vouloir, la moindre aumône nous remplira d'aise et notre conscience s'endormira sur la satisfaction du devoir accompli.

"L'aumône fait du mal à celui qui reçoit" disait Anatole France. En effet, non seulement le pauvre est pauvre, mais comme on lui fait remarquer qu'il n'a droit à rien, il va remercier son bienfaiteur. Cette reconnaissance de l'exclu conforte "les bonnes consciences bien pesantes et bien nourries" (Jankélévitch). On peut voir dans les pratiques charitables un certain machiavélisme destiné à faire accepter l'injustice à ceux qui sont exploités. Comme Gide, on peut considérer que l'aumône est importune à quiconque a conservé le sentiment de sa dignité. Elle avilit encore plus celui qui reçoit en lui montrant qu'il est dépendant des caprices et de la générosité d'autrui.

"Parce que j'en ai les moyens, je peux acheter ma bonne conscience grâce à la charité. - Et cela m'évite d'avoir à penser au devoir de partage- "

L'aide humanitaire est une exigence du coeur et de la raison

Quand la raison cherche à sauver les autres, elle se sauve elle-même. A vouloir apaiser les misères, la raison a découvert la justice.

La charité d'aujourd'hui sera la justice de demain. L'histoire a plus d'une fois montré que les initiatives charitables sont à l'origine de l'organisation de la justice. Ainsi, Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, s'est d'abord rendu sur les champs de bataille avant de pouvoir faire adopter la Convention de Genève. L'acte charitable initial est bien devenu un acte de justice. Par conséquent, la charité n'est positive que si elle aboutit à un principe plus élevé : la justice. Son essence est donc d'instituer un ordre qui vise l'abolition de la pauvreté, de l'exclusion, grâce au droit qu'elle instaure.

Il y a une impérieuse nécessité à être charitable. La charité sincère, qui ne sert pas des intérêts égoïstes, ne considère pas l'aide humanitaire comme facultative et dépendant de notre bon vouloir. L'humanité est une réalité morale. Sa dignité est infiniment supérieure à celle des individus. Devant l'indignité et le scandale des situations qui avilissent l'homme, chacun, et de façon impérieuse, doit se sentir obligé d'aider autrui. Telle est l'obligation morale de Kant : "Agis de telle sorte que tu traites l'Humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen". Autrement dit, agis avec les autres aussi bien qu'avec toi-même, au nom de la justice (une fin) et non de ta

## L'aide humanitaire est-elle notre bonne conscience ? - 2/2

bonne conscience (un moyen).

"L'aide humanitaire n'est pas une question de bonne conscience mais de justice. Elle concerne l'homme en général, sa dignité"

### Conclusion

Avoir mauvaise conscience, c'est se reprocher quelque chose, c'est avoir le sentiment d'avoir mal agi ou, dans le cas qui nous intéresse, de n'avoir rien fait. Avoir bonne conscience, c'est s'estimer sans reproche, tout en sachant que l'injustice demeure. Si je n'aide pas, d'une façon ou d'un autre, "Médecins du Monde", je me fais le reproche de ne rien faire pour les victimes de la guerre. Si j'aide les "Restos du Coeur", je me donne bonne conscience, tout en sachant que cela ne changera rien aux causes de l'exclusion. Aucune des deux solutions n'est satisfaisante, mais je ne peux rester insensible. Au-delà de ma responsabilité individuelle, l'aide humanitaire est du ressort de la responsabilité collective et de la politique.